



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 novembre 2013

Renforcer l'export vers l'Afrique du Sud et l'Angola : UBIFRANCE organise 400 rendez-vous d'affaires pour 47 entreprises françaises à Johannesburg et Luanda

A la suite des visites officielles du président de la République François Hollande en Afrique du Sud et du ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius en Angola, la France se mobilise pour développer ses parts de marché en Afrique, au-delà de sa sphère d'influence traditionnelle. Du 25 au 29 novembre 2013, UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises, en collaboration avec Bpifrance et les Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie en Afrique du Sud et en Angola, emmène une délégation de 47 PME et ETI françaises à Johannesburg puis à Luanda à l'occasion des 1ers Forum d'Affaires France-Afrique du Sud et France-Angola. Elles prendront part à plus de 400 rendez-vous BtoB avec environ 300 entreprises locales en vue de développer des partenariats commerciaux et de renforcer les liens économiques entre nos pays. Ces deux Forums d'Affaires s'inscrivent dans la continuité des récents déplacements de Nicole Bricq en Côte d'Ivoire et au Ghana. La ministre du Commerce extérieur a fait de l'Afrique sub-saharienne une priorité pour l'export français.

L'Afrique sub-saharienne est considérée par les analystes comme l'une des zones présentant les plus forts potentiels de croissance et de développement pour les années à venir. La France, souvent cantonnée à sa sphère d'influence commerciale au Maghreb et en Afrique francophone s'est, jusqu'à récemment, peu intéressée au potentiel des pays anglophones et lusophones d'Afrique. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, le gouvernement en a fait une priorité en matière de commerce extérieur. Ainsi, l'Afrique du Sud et l'Angola s'inscrivent dans la liste des 47 pays prioritaires désignés par Nicole Bricq.

UBIFRANCE, qui a renforcé depuis septembre 2013 son bureau en Angola, accueille ainsi pour une semaine, en Afrique du Sud, puis en Angola, une délégation de 47 PME et ETI françaises. Elles rencontreront à cette occasion près de 150 entreprises dans chacun de ces deux pays, afin de comprendre les contours de ces marchés exigeants et de développer des partenariats d'affaires. L'opérateur de l'Etat français pour le commerce international a sélectionné ces entreprises en fonction des besoins identifiés sur ces marchés. Ces sociétés, dont la plupart ne sont pas encore installées localement, sont en revanche déjà habituées au grand export et exportent sur le continent africain.

A l'occasion de ces Forums d'Affaires, elles prendront part à des ateliers de présentation de ces deux marchés, de leurs besoins et des secteurs porteurs pour l'offre française. A Johannesburg, comme à Luanda, deux journées complètes seront consacrées aux 400 rendez-vous BtoB avec des partenaires sud-africains et angolais sélectionnés en amont par UBIFRANCE et intéressés par leurs offres de produits et services.

Au-delà des grands contrats, l'Afrique du Sud et l'Angola affichent des besoins importants auxquels les PME et ETI françaises apportent des réponses pertinentes. L'Afrique du Sud, 1^{ère} économie d'Afrique dont la France n'est que le 41^{ème} fournisseur, présente de beaux potentiels de marché notamment dans les domaines des transports, de l'énergie, de l'environnement, des mines, du BTP, des télécoms, des NTIC, de la santé, des cosmétiques, du matériel agricole, de l'agroalimentaire,...

En Angola, où la France jouit d'une position plus affirmée (6^{ème} fournisseur du Pays et 2^{ème} investisseur étranger), les besoins identifiés portent sur les secteurs pétrolier, parapétrolier, BTP, agroalimentaire, les produits alimentaires, l'industrie, les produits de santé, les produits de décoration, les Technologies de l'Information et de la Communication ou encore les équipements électriques. Les savoir-faire des entreprises françaises qui prennent part à la délégation sont cohérents par rapport à la structure de l'économie angolaise et au Plan National de développement 2013-2017 dévoilé par le gouvernement. Ainsi, le pays, 2^{ème} producteur de pétrole en Afrique, ambitionne de développer fortement son potentiel agricole et agroalimentaire en vue de diversifier son économie, dépendante de la rente pétrolière.

Ces deux événements qui visent à renforcer le commerce bilatéral entre la France, l'Afrique du Sud et l'Angola, s'inscrit dans la stratégie de l'Agence en Afrique. Ainsi, au-delà de ces deux pays, UBIFRANCE a renforcé ses positions sur le continent, en ouvrant en 2013 un nouveau bureau au Kenya.

Contact presse :

UBIFRANCE : Clément Moulet – Tel : 01 40 73 35 31 – Courriel : clement.moulet@ubifrance.fr

A propos d'UBIFRANCE :

UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises, est un établissement public industriel et commercial placé sous la tutelle du ministre de l'Economie et des Finances, du ministre du Commerce extérieur et de la Direction Générale du Trésor.

UBIFRANCE dispose d'un réseau de plus de 1400 collaborateurs multiculturels en France et dans le monde - 80 bureaux présents dans 70 pays - dédié à l'accompagnement des PME et ETI à l'export.

UBIFRANCE est également le gestionnaire de la formule V.I.E (Volontariat International en Entreprise).

www.ubifrance.fr